

CENTRE AERE MONTANT 50%
des frais réels engagés par le salarié

Règlement par chèque à l'ordre de l'organisme prestataire

Documents à *fournir* Facture non acquittée

Attestation vierge à faire compléter (à prendre au CE ou à imprimer à partir du site)

Photocopie du livret de famille

PARTICIPATION STAGES MONTANT 12 euros par jour

Règlement par chèque à l'ordre de l'organisme prestataire

Documents à *fournir* Facture non acquittée

Attestation vierge à faire compléter (à prendre au CE ou à imprimer à partir du site)

Photocopie du livret de famille

**Cumul possible avec d'autres remboursements dans la
limite de 21 jours dans l'année**